



Règlement du Challenge inter-cantonal du championnat romand des Juniors au fusil d'assaut 90 U19 U21 (Jeunes tireurs)

Challenge Association Jurassienne Bernoise Sportive de Tir

Donateur

Ce challenge est offert par l'Association Jurassienne Bernoise Sportive de Tir (AJBST).

Durée

Mise en circulation : 2018
Durée : 7 ans soit 2024, durée du tournoi du championnat.
Attribution définitive : A l'équipe qui l'aura gagné le plus grand nombre de fois.
Remplacement : Défini par les sept (7) chefs JT cantonaux.

Règlement

Discipline : Fusil d'assaut 90 300m. juniors U19, U21
Attribution annuelle : A la meilleure équipe classée au concours inter-cantonal.
Egalité : Départagée par la meilleure passe individuelle de l'équipe.

Rappel

Aucun rappel n'est remis.

Dispositions particulières

Gravure du challenge.
Afin d'harmoniser les gravures sur le challenge, celles-ci seront effectuées par le canton qui le remporte définitivement. Chaque canton participera à parts égales aux frais de gravure.

Seul le texte français fait foi.

Yverdon, le 17 février 2018